

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fermeture de la Gare d'Orléans Jeudi 28 avril 2016

**La Mairie d'Orléans réagit à la décision prise par la SNCF de fermer la gare d'Orléans, demain, jeudi 28 avril 2016 :**

La SNCF a pris la décision arbitraire de fermer, purement et simplement, la gare d'Orléans toute la journée du 28 avril en raison d'un mouvement de grève, et d'utiliser le tramway comme variable d'ajustement de son organisation.

C'est inacceptable.

Ce type de décision, ajoutée à tant d'autres, éloigne quotidiennement plus de 6000 habitants d'Orléans et de son AggLO de leur lieu de travail et prive la capitale régionale du Centre-Val de Loire de ses visiteurs. Quel mépris pour ses clients !

Le constat est accablant :

- Les retards répétés – 2 fois plus de retards sur la ligne Orléans-Paris que la moyenne nationale (chiffres de déc.2015 - source : sncf.fr)
- La suppression de la navette entre les gares des Aubrais et d'Orléans (depuis le 11 décembre 2011) ;
- L'augmentation des durées de trajets entre Paris-Orléans ;
- La suppression de la desserte de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle ;
- Les interruptions de circulation les week-ends de festivals ou de Pâques par exemple (en 2015 et 2016) ;
- Et le surprenant manque de volontarisme quant à l'avenir du projet POCL – Paris-Orléans-Clermont-Lyon...

La SNCF creuse sa propre tombe. Face à la concurrence grandissante des transports aériens, des autocars libéralisés et du covoiturage, elle répond par la réduction du service rendu à ses usagers. Comment envisager sérieusement d'investir les millions d'euros qu'elle réclame pour développer de nouvelles lignes si elle fait aussi peu de cas des relations entre Paris et Orléans.

Un point positif malgré tout, en choisissant de fermer la gare d'Orléans demain, la SNCF est donc bien capable d'agilité dans sa prise de décision. Dommage que cela n'intervienne que lorsqu'il s'agit de diminuer la qualité du service rendu.